

Quelles sont les principales défaillances de marché ?

1 L'information peut être asymétrique

- ◆ Les **asymétries d'information** correspondent à des situations où un (ou plusieurs) agent(s) économique(s) dispose(nt) de plus d'informations qu'un autre (ou plusieurs) agent(s). Il peut s'agir d'informations sur le prix, les coûts de production ou la qualité d'un bien ou d'un service. L'existence d'une information asymétrique peut conduire à une défaillance du marché, qui ne peut plus fournir de façon optimale les biens ou services, soit à cause d'un risque de **sélection adverse**, soit en cas d'**aléa moral**.
- ◆ L'exemple classique pour illustrer le problème de sélection adverse est celui du marché de la voiture d'occasion. L'information est asymétrique, car les acheteurs ne connaissent pas l'historique du véhicule vendu. Face à ce manque d'informations, les acheteurs potentiels sont incités à faire baisser le plus possible le prix du véhicule. À l'inverse, les vendeurs de voiture de bonne qualité auront du mal à obtenir un bon prix de la vente de leur véhicule et risquent de disparaître du marché des voitures d'occasion. On comprend ainsi que la sélection adverse peut mener à l'absence d'équilibre. (→ voir En théorie)
- ◆ L'**aléa moral** est le risque qu'un agent économique adopte un comportement imprudent dès lors qu'il se sait protégé du risque encouru. Le marché de l'assurance est exposé à ces situations lorsqu'il n'est pas en mesure de contrôler les comportements d'un assuré. Le concept d'aléa moral est également essentiel pour expliquer les mécanismes à l'œuvre lors de la crise financière qui a débuté en 2007. Par exemple, les politiques de soutien aux banques quand elles connaissent des difficultés et leur très grande taille ont pu leur faire penser que les pouvoirs publics leur viendraient toujours en aide en cas de difficultés. Cet aléa moral les a incitées à prendre des risques élevés. (→ voir dossier 1)

2 Les externalités conduisent à un équilibre sous-optimal

- ◆ Dans le cadre du marché, les agents économiques raisonnent en tenant compte des coûts privés qu'ils supportent. Ainsi, le consommateur se soucie principalement de l'impact de ses décisions de consommation sur son bien-être individuel en fonction de son budget. Le producteur quant à lui cherche à maximiser son profit en maîtrisant ses coûts de production. Autrement dit, ils ne tiennent pas compte des **externalités** (ou effets externes) créées par leurs activités, ce qui entraîne des situations de marché sous-optimales.
- ◆ La pollution est un exemple d'externalité négative. Dans la logique de marché, les entreprises sont parfois amenées à choisir des techniques de production polluantes lorsque ce sont les moins onéreuses. Cette décision est rationnelle pour l'entreprise si elle ne tient compte que des coûts privés qu'elle supporte. Elle n'est en revanche pas optimale pour la société qui subit des dommages importants (dépenses de santé, coûts de dépollution, épuisement de ressources, etc.).
- ◆ Il existe également des externalités positives. Les activités de recherche par exemple, qui permettent des innovations technologiques parfois importantes, entraînent une amélioration du bien-être collectif. Cependant, les coûts de ces activités étant particulièrement élevés, certains agents économiques peuvent renoncer à les entreprendre, ce qui bénéficierait pourtant à la collectivité.

Les notions à connaître

Aléa moral

Situation où un agent risque d'adopter un comportement imprudent dès lors qu'il se sait protégé, en partie, du risque. L'aléa moral apparaît après que l'échange s'est réalisé.

Asymétrie d'information

Situation où un (ou plusieurs) agent(s) économique(s) dispose(nt) de plus d'informations qu'un autre (ou plusieurs) agent(s) lors d'un échange.

Bien (ou service) collectif

Bien ou service qui peut être consommé collectivement. On parle alors de bien collectif pur dès que les caractéristiques suivantes sont présentes : non-rivalité des consommations et non-exclusion des consommateurs.

Bien commun

Bien (ou service) accessible à tous caractérisé par la rivalité des consommations.

Défaillance du marché

Situation où le marché ne suffit pas pour atteindre un optimum social, c'est-à-dire à la meilleure situation sur le plan de la collectivité.

Externalité

Conséquences positives ou négatives d'une activité de production ou de consommation qui ne donnent pas lieu à une compensation (indemnisation) dans le cadre du marché.

Internaliser les externalités

Action par laquelle les conséquences d'une action économique pour la collectivité sont intégrées aux calculs de ceux qui mènent ces actions. Une taxe peut permettre par exemple l'internalisation d'une externalité négative.

3 Certains biens ne peuvent pas être fournis par le marché

- Les **biens collectifs** sont définis par leurs caractéristiques : non rivalité des consommations et non-exclusivité des consommateurs. Le fait qu'on ne puisse empêcher un agent économique, une fois le bien produit, de le consommer aussi, laisse place à de potentiels comportements de **passagers clandestins**. C'est pourquoi le marché peine à prendre en charge les biens collectifs purs. Un phare, la défense nationale ou encore les parcs publics sont des exemples de biens et services collectifs purs.
- Les **biens communs** sont menacés du fait de leurs caractéristiques : rivalité des consommations et non-exclusivité des consommateurs. La logique marchande (recherche de l'intérêt individuel) mène alors à la surexploitation des biens communs. Dans le domaine de la pêche par exemple, un pêcheur a intérêt à pêcher le plus possible de poissons afin de maximiser son profit. Cependant, une telle logique risque de mener à la disparition de certaines ressources halieutiques si, collectivement, tous les pêcheurs adoptent cette logique. Une intervention publique semble alors nécessaire. (→ voir dossier 3)

4 Les pouvoirs publics interviennent face à ces défaillances

- Les labels de certification permettent d'avoir une meilleure connaissance des produits que l'on achète. C'est également le rôle des associations de consommateurs ou des avis donnés sur les produits sur Internet. Cependant, dans un certain nombre de cas, les pouvoirs publics doivent intervenir, en mettant en place des réglementations ou des incitations économiques.
- En présence d'externalités, les pouvoirs publics ont recours à la loi pour interdire ou encadrer (mise en place de normes, de **réglementations**, de quotas, etc.) certaines pratiques. Ils peuvent également utiliser des instruments fiscaux pour **internaliser les externalités**. La **taxation** par exemple permet de créer des incitations afin que les agents économiques prennent les « bonnes » décisions.
- L'État peut aussi prendre en charge la production des biens collectifs purs. Il finance ainsi la défense nationale, ou encore prend en charge la construction des phares ou des digues, car sans son intervention ces services ne pourraient être produits sur un marché.
- Face à « la tragédie des biens communs », si l'État a un rôle à jouer en utilisant les différents instruments de politique publique, les travaux d'Elinor Ostrom, première femme récompensée du Nobel d'économie (2009), montrent à travers plusieurs études de cas que des solutions locales de gestion communautaire peuvent également permettre de protéger des ressources communes.

Attention aux notions

Ne pas confondre

Sélection adverse et **aléa moral**

• Ce sont tous les deux des risques associés aux asymétries d'information, mais la première catégorie de risque (sélection adverse) est liée à une asymétrie existante avant la prise de décision, alors que la seconde catégorie de risque (aléa moral) est plutôt liée à une asymétrie apparaissant après la décision concernée.

Biens communs et **biens collectifs purs**

Ce sont tous les deux des biens en accès libre (pour lesquels il n'y a pas d'exclusivité des consommateurs). Cependant, dans le cas des biens collectifs purs, les consommations ne sont pas rivales, car les consommations des uns ne réduisent pas les possibilités de consommation des autres. Pour les biens communs, au contraire, la consommation est rivale : c'est le cas par exemple pour les ressources naturelles.

Passager clandestin

Comportement d'un agent qui cherche à bénéficier des avantages d'une action sans en supporter les coûts.

Réglementation

Ensemble de normes visant à interdire ou encadrer les activités des agents économiques.

Sélection adverse

(ou antisélection)

Situation où une asymétrie d'information existante avant la réalisation de la transaction peut conduire à sélectionner le mauvais produit, ou le mauvais partenaire pour l'échange.